

Du bon engrais à partir de déchets

par NATHALIE VALLERAND. Les Affaires . 18-08-2012

Après son passage comme sous-ministre adjoint de l'Énergie sous le gouvernement Lévesque, Renaud Lapierre a fait sa marque dans le monde des affaires, notamment chez Congébec, le plus important entreposeur frigorifique du Québec. Il préside maintenant VIRIDIS Environnement, spécialisée dans la gestion et la valorisation des matières résiduelles organiques.

LES AFFAIRES - Comment est née VIRIDIS ?

RENAUD LAPIERRE - Elle était jusqu'à tout récemment la division environnementale de Services environnementaux Richelieu, une entreprise spécialisée dans la collecte et le transport des déchets et des matériaux recyclables, dont j'étais actionnaire et président. Comme cette division prenait de l'ampleur, nous en avons fait une entreprise autonome. Et j'ai laissé la présidence de SER pour prendre celle de VIRIDIS.

L.A. - Quels services offrez-vous ?

R.L. - Nous transformons les matières résiduelles en fertilisants pour les terres agricoles. Nos clients sont les municipalités, les papetières, les usines d'épuration, les centres de compostage et les entreprises agroalimentaires qui nous confient la gestion et la valorisation de leurs matières organiques (boues d'épuration, compost, cendres, résidus de chaux, fumiers, restes de table, etc.). Nous sommes aussi actifs dans la réhabilitation d'anciens sites miniers et d'enfouissement.

L.A. - En 2020, Québec veut interdire l'enfouissement de matières organiques. Quel sera l'impact pour votre entreprise ?

R.L. - On estime qu'il y aura alors un total de 3 à 4 millions de matières organiques par année à valoriser. Pour atteindre son objectif, Québec prévoit investir 650 millions de dollars dans des installations de biométhanisation et de compostage, sans compter l'apport du fédéral. C'est donc une occasion de croissance pour nous. Mais à la lumière de ce qui se passe, je crains que ce marché ne profite plutôt aux entreprises étrangères.

L.A. - Comment ?

R.L. - À l'exception d'une usine à Saint-Hyacinthe qui vient d'être construite, le Québec n'a pas d'expérience en biométhanisation. L'expertise est surtout européenne. Si les municipalités persistent à chercher des entreprises qui peuvent tout faire, les firmes étrangères rafleront tous les contrats. Les entreprises d'ici devront se contenter de sous-traitance. Et le Québec manquera l'occasion de structurer une industrie de gestion des matières résiduelles ! Pour éviter

cela, il faut des appels d'offres distincts pour le prétraitement des matières, la biométhanisation et le compostage. Il faut aussi un pourcentage obligatoire de contenu québécois.

L.A. - Quels sont vos objectifs de croissance ?

R.L. - D'ici cinq ans, doubler les revenus. Ou les tripler si la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles est appliquée de façon à favoriser l'industrie québécoise.

L.A. - Vous avez obtenu le contrat de réhabilitation du site de compostage de Saint-Luc-de-Vincennes. Qu'est-ce que ça représente ?

R.L. - Ce contrat de 16 millions de dollars pour valoriser 250 000 tonnes de compost est très important pour asseoir la réputation de notre entreprise. Il s'agit d'un ancien centre de compostage qui a fait faillite. Nous devons le vider et acheminer le compost aux terres agricoles. D'ici le printemps prochain, ce sera chose faite.

L.A. - Quels étaient vos objectifs en achetant ENV consultants, en avril ?

R. L. - ENV est le numéro trois au Québec dans notre domaine. Avec son acquisition, nous sommes à égalité avec GSI Environnement, un concurrent de propriété ontarienne. Nous l'avons aussi achetée pour son expertise dans l'utilisation de matières résiduelles fertilisantes dans le secteur forestier. Enfin, ENV étant située à Sherbrooke, elle nous donne accès à une nouvelle banque d'agriculteurs en Estrie.

CV

Nom : Renaud Lapierre

Titre : Président

Âge : 63 ans

Entreprise : VIRIDIS Environnement

Secteur d'activité : Valorisation des matières résiduelles

Siège social : Beloeil (bureaux aussi à Québec)

Effectif : 25 employés

Chiffre d'affaires : 12 millions de dollars

En 2012, VIRIDIS détournera de l'enfouissement 260 000 tonnes de matières résiduelles pour fertiliser gratuitement les champs de 300 fermes.

Série 10 de 10